

Compte rendu AGP du CAPE du 23 mai 2013

Points d'actualité (Bruno Chichignoud)

Notre météo nationale souffle le chaud et le froid... avec des micro-climats locaux assez particuliers.

La refondation se trouve actuellement dans un contexte imprévisible et fluctuants.

Points forts: Le débat au Sénat repositionne la place de l'éducation complémentaire dans les statuts des ESPE . Des avancées positives dans certaines régions (Auvergne)

Points faibles: Il est difficile d'avoir une vision d'ensemble des académies. Il faut renforcer la position nationale du CAPE pour améliorer l'accompagnement et la coordination générale des CAPE en région.

Le sialogue dans les académies est très différents

Les PEDT accaparent nos associations du coup moins disponibles pour le travail collectif qui de fait s'est trouvé dans une pahse de creux. Il faut se remobiliser collectivement.

Questions : Les représentations du CAPE au CNIRE : quelle parole collective porter?

Perspectives : Université d'été CAPE / Participation aux ESPE / PEDT : Gros travail en court. Il faut encore que le CAPE avance dans son accompagnement de la refondation en région

Les CPO : annonce aux associations d'une baisse des subventions en 2013 avec une incertitude pour 2014 ; Décalage entre les discours tenus préalablement, les signes de reconnaissance donnés aux mouvements complémentaires et la situation économique, et les traductions budgétaires.

Notre AGP du 11 juin sera un moment important dans une prelière rencontre avec le collecctif régionaus et la nécessité pour le CAPE de franchir une nouvelle étape dans son organisation.

Principales interventions

- Il faut franchir une étape supplémentaire et rester vigilant pour rendre la loi efficace. La refondation a été trop centrée sur les rythmes. Les évolutions engagées sont peu lisibles et ne seront pas visibles avant 2015. Si la loi n'est pas vraiment accompagnée par l'institution et les acteurs de l'éduc pop, elle risque de faire un flop ; Il faut insister pour que la Loi soit votée en juillet. Le CAPE doit montrer une attitude militante, offensive, opérationnelle. Attention à la culture de l'instrumentalisation du cabinet ministériel qu'il faut réussir à transformer **Eric (Ligue)**
- Le ministère manifeste une grande méconnaissance des réalités de terrain. Déconnection donc non écoute et injonction. **Marie Pierre (planning familial)**
- Sensation de bricolage et de retour à la case départ avec la continuation d'une école inégalitaire. Le projet a perdu de son ambition. **Gérard (GFEN)**
- Problèmes liés à la hiérarchie intermédiaire qui ne suit pas les directives ministérielles. L'essentiel de la loi se limite aux rythmes. **Catherine (ICEM)**
- Pessimisme non partagé. Les institutions sont peu aidantes mais sur le terrain, en région on constate que le propos général sur l'éducation n'est plus un propos convenu. Il faut continuer. Par le terrain les choses bougent. Le CAPE est représenté dans des lieux stratégiques qui lui permettent d'être un levier pour faire avancer la refondation.

Il faut rester mobiliser sur le projet et être ferme sur la relation partenariale avec les institutions (DGESCO) *Didier (Francas)*

- L' Article 3 au Sénat représente une avancée importante. l'avancée sur le terrain est aussi importante. Au-delà des divergences il est indispensable de dialoguer avec les enseignants et leurs représentants. *Joel (PEP)*

Synthèse servant de position de politique générale du CAPE (Bruno)

- Le CAPE est conscient de sa responsabilité et doit continuer sa démarche offensive et militante. Il doit continuer d'assurer « sa part de travail »
- La refondation doit réussir ou l'évolution du projet d'éducation se trouvera dans une impasse pour de longues années.
- Le gouvernement évolue avec des obstacles. On constate peu d'avancées significatives à ce jour
- Il y a un décalage entre la volonté politique du ministre et la hiérarchie intermédiaire (rectorat, groupe ESPE voire cabinet du ministre et administration centrale)
- Les ESPE dans les déclinaisons locales diverses sont le révélateur de l'appropriation de la volonté nationale
- Une dynamique est enclenchée et on constate une évolution par le terrain. C'est là que les choses se jouent maintenant.
- Constat positif : avancée démocratique dans le débat parlementaire

Proposition : un communiqué pour poser l'étape en s'appuyant sur ce qui se passe au Sénat. Et actualiser le site (en panne actuellement) Bruno proposera un texte en premier jet.

AGP : 11 juin 2013 aux EEDF

Contenus :

- Eléments chiffrés
- Historique
- Accueil des représentants de collectifs académiques
- Offre d'accompagnement en région
- Acter et formaliser un bureau (comité exécutif)
- Décider ou pas d'un poste de permanent

Principales propositions pour préparer l'AGP

Envoyer un document préparatoire aux participants pour collecter des données

- Faire le point sur ce que le CAPE fait
- Rappeler les 4 objets nationaux contenus dans la charte constitutive
- Axer sur le partage de points de vue, la réflexion collective, les échanges d'information
- Travailler sur les collectifs en région
- Bien insister : le CAPE est un outil de dialogue et de concertation mais ce collectif n'a pas vocation (sauf université d'été) à devenir un collectif d'action se substituant à ses membres.
- Nécessité de définir le contour de l'action collective, la part de co-action et d'initiatives individuelles. Insister sur la liberté d'action et d'initiative de chaque organisation mais avec un devoir de solidarité et de partage d'informations.
- Insister sur la convergence des compétences
- Il faut cultiver la notion de « complicité » pour la réussite de l'autre et de chacun
- Respect du cadre national et académique (Pas de création de CAPE départementaux)

- Réfléchir à l'évolution du fonctionnement du CAPE pour faire face à la montée en charge des demandes (pourquoi pas une Délégation provisoire sur des dossiers pour plus de réactivité ?)
- Laisser poser les questions du niveau local. (organisation, mode de fonctionnement , relations avec les institutions et les partenaires)
- Présentation d'expériences
- Organiser le réseau des CAPE en région (liste de coordonnées)

Organisation de l'AG : des contenus

- Tour de politique générale (historique / éléments chiffrés / charte)
- Expression des CAPE en régions : Tour des situations régionales
- Validation du plan d'action et évolution de l'organisation
- Recadrage de la mission d'un CAPE en région
- Bien préciser ce qui relève du niveau collectif

Travail sur les collectifs en région le matin et sur les perspectives l'après midi

Organisation d'une réunion téléphonique préparatoire : mercredi 29 mai à 15H00

Catherine/ Claudie /Arnaud/ Bruno

Vigilances car malentendus et tensions dans certaines régions

Adhésions CAPE

6 associations candidates dont 5 associations professionnelles

Faut-il élargir le CAPE rapidement ?

Arguments contre :

Au moment où le Sénat reconnaît les mouvements complémentaires, ce n'est peut être pas le moment **de créer une identité ambiguë.**

Un consensus à 20 est difficile, un plus grand nombre ajoute à la complication.

Il existe des collectifs plus appropriés que le CAPE pour des associations qui postulent

Il faut réfléchir jusqu'où cela peut mener en nombre d'assos et en faisabilité

Il faut être vigilant car l'opportunisme de certaines associations est possible

Cela risque de démultiplier les difficultés en CAPE régionaux

Le petit nombre permet de la souplesse.

Prudence nécessaire pour consolider les bases

Pas d'ouverture à des associations professionnelles

Arguments pour :

Il faut ouvrir car le recroquevillement sur soi n'est pas bon

Si le CAPE n'est pas un lieu d'action mais un lieu de réflexion, il faudrait ne pas fermer et étudier les candidatures d'autres organismes

L'ouverture à d'autres associations ajouterait des champs nouveaux dans la complémentarité

Si l'objectif est de peser politiquement sur les territoires et au niveau national, la notion d'élargissement a tout son sens

Le CAPE a besoin d'identification et d'efficacité donc le nombre n'est pas inutile. Cela assure une légitimité.

Des idées :

Une phase de partenariat avant adhésion.

Ouverture de réunions ciblées ou de projets en partenariat et on voit par la suite .
« coopérravec le CAPE ne passe pas forcément par l'adhésion
Se donner le temps de préciser les critères d'adhésions
Prévoir des critères d'adhésion et dexclusion

Synthèse

Le CAPE a vocation à pouvoir intégrer de nouveaux membres et n'est pas en mesure de le faire maintenant.

Le CAPE n'acte pas d'adhésion aujourd'hui : étude d'autres formes de collaboration

Procédure d'adhésion à reformaliser. Poursuivre le travail d'amendements et de ré-écriture

Critères d'adhésion : préciser « associations non professionnelles »

Intégration progressive. Recherche d'autres formes : invitation/ dialogue permanent

Première approche auprès de l'école des parents éducateurs qui nous semble pouvoir apporter un plus dans la complémentarité.

La charte : Vote le 11 juin (1 organisation = 1 voix)

L'AGP doit aussi voter le président et le trésorier

Evolution du CAPE

En prévision

Changement de président et de trésorier

Mi-temps permanent

Budget : subvention /non subvention

Principales interventions

- La présidence du CAPE est chronophage, de plus en plus en hausse. Le budget demandé au ministère et à l'ESPER (permanent, site université consolidation des cape académiques) ne sera probablement pas à la hauteur des espérances. Il serait plus rassurant pour le président d'avoir un conseil exécutif avec des délégations sur mandats + AGP régulières. C'est compatible avec les statuts *comme l'amis en évidence la commission réunie en janvier dernier.*

- Les responsables de groupes thématiques existent et peuvent faire partie du conseil exécutif

Ne pas oublier l'appel à cotisation pour le CAPE. (Education et devenir)

- Ce n'est pas les personnes qui comptent mais les organismes et ce qu'ils représentent dans le paysage. Il faudrait une coordination plus re-serrée plutôt qu'une seule personne à la présidence . 4 ou 5 organisations importantes doivent composer ce comité.. *(PEP)*
- Les différentes composantes du CAPE , association / mouvement/ complémentaires doivent être représentées *(ICEM)*
- Le Président a un rôle d'animateur de collectif, il veille à garder la mobilisation de chacun, il a une fonction de secrétariat et de suivi d'info, un rôle de représentation officielle. C'est une position difficile dans le cumul de fonction qui se fait parfois au détriment de son association propre. La présidence devrait être dissociée d'une fonction de secrétariat et d'animation. Le président pourrait s'appuyer sur des personnes déléguées et notamment sur un mi-temps salarié opérationnel :Site/ université / accompagnement du collectif etc... *(CEMEA)*
- On ne défend pas l'Education nationale mais bien l'éducation et l'apprentissage au sens large. Peut on envisager un Emploi d'avenir comme mi temps salarié permanent? Exigence : équilibre hommes /femmes *(planning familial)*

- Ce n'est pas les organismes qui doivent porter mais bien les personnes, qui sont alors pleinement au service du collectif. Le collectif donne quitus à une personne (*GFEN*)
- Une candidature est d'abord une initiative personnelle d'une personne en accord avec son association. Le Président parle au nom du collectif donc à distance de son organisation. (*CEMEA*)
- Le poste de salarié est opérationnel, donc il vaut mieux privilégier un chargé de mission hébergé dans une organisation en confiance. Le CAPE n'a pas vocation à être employeur. (Ligue)
- Favorable à la mise en place du comité exécutif représentatif des différentes organisations Pas nécessité de congruence entre la parole portée au Cape et dans le cadre de son association. (*FOEVEN*)

Conclusion

Le 11 juin : création du conseil de 6 à 8 personnes représentatives des différents courants d'où se dégageront un président et un trésorier

Candidatures pour le conseil :

Les CEMEA / PEP / ICEM / Francas / Education et devenir / Planning familial /CMR / FOEVEN / LIGUE

NB : Bruno Chichignoud signale que, malgré son intérêt pour un travail comme permanent au sein du CAPE, il n'est pas candidat à ce jour. Il reste disponible. Et signale le paradoxe : être enseignant constitue un obstacle (budgétaire) à s'investir dans un collectif qui traite des relations des mouvements à l'éducation nationale.

CNIRE

La situation n'est pas claire.

La DGESCO assure la coordination sans que le président ne pilote le CNIRE. Il y a une incohérence entre l'innovation et la demande d'évaluation

Un projet de lettre pour demander un rendez-vous au ministre est proposé ar André des CEMEA, Sophie des FRANCAS revoit le courrier pour l'adoucir autour de 2 arguments forts : clarification des missions et fonctionnement plus prospectifs et moins dans l'évaluation

Proposition

Invitation de Didier LAPEYRONNIE à une AGP de rentrée

REUSSITE EDUCATIVE

Journée intéressante mais quid de plus ?

A suivre...

Prochaine réunion : AGP 11 juin de 10H30 à 16h30 aux EEDF

(voir modalités pratiques)